

Rénovons Lausanne

Webinaire Appel d'offres

Administratif

Merci de débrancher votre micro lorsque vous ne parlez pas

N'hésitez pas à interrompre pour poser vos questions

Vous pouvez également utiliser le «chat»

Ce webinaire est enregistré pour les absents et pour pouvoir le consulter au besoin



Rénovons-Lausanne: Rappel du contexte

Pourquoi Rénover:

Préservation des ressources

Réponse aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux

Préservation du patrimoine

Amélioration de la qualité de vie

Augmentation de la valeur intrinsèque du bâtiment

Economie d'énergie



Les étapes du projet Rénovons-Lausanne

Etape 1: Identification des besoins

Identification des priorités pour la rénovation énergétique de votre bien immobilier

Identification des besoins non-énergétiques de votre bien immobilier



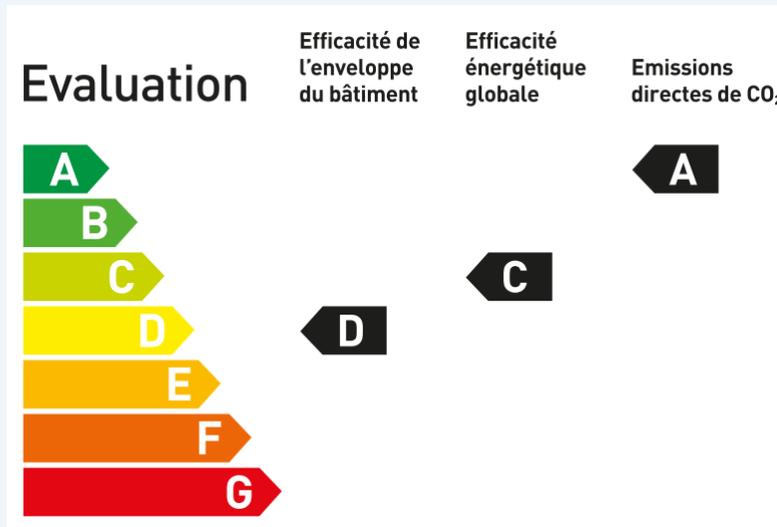
Etape 2: Etudes et travaux

Le CECB

Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques



Faire le bilan, identifier le potentiel et profiter de subventions:



Les trois échelles du certificat énergétique des bâtiments

CECB : Déterminer l'état actuel de votre bâtiment

- Etiquette-énergie officielle des cantons.
- Evaluation énergétique essentielle pour les propriétaires et les acheteurs.

CECB+ : Planifier votre rénovation

- Extension du CECB avec une analyse approfondie des options de rénovation (rapport de conseil).
- Recommandations personnalisées pour améliorer l'efficacité énergétique.

Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques



Analyse de l'état existant de votre bâtiment

2 État des lieux, évaluation et recommandations

2.1 Description du bâtiment à l'état initial

Données du bâtiment			
Surface de référence énergétique [m²]:	189	Facteur d'enveloppe:	2.32
Année de construction:	1940	Nombre d'étages:	2

Affectation / Proportion [%]	Habitat individuel
Surface de référence énergétique [m²]	189
Année de construction	1940
Nombre d'habitants	2
Nombre d'appartements	1

- Le bâtiment a été construit en 1940. Il s'agit d'un habitat individuel composé d'un appartement distribué sur deux étages + deux locaux techniques au sous-sol non isolés. L'ancienne grange est utilisée comme dépôt et n'est pas prise en compte dans la surface de référence énergétique.
- La façade en pierre n'est pas isolée et se trouve dans un état de conservation moyen. Les fenêtres en bois, simple vitrage, sont d'origine et datent de 1940. Un deuxième vitrage a été ajouté à posteriori aux fenêtres de la cuisine, du séjour et de la buanderie. Les murs contre non chauffés ont été isolés dans les années '80 avec 10 cm de laine de verre et le plancher des combles avec 20 cm de laine de verre.
- Le bâtiment est chauffé par une chaudière au mazout installée en 1987 qui se trouve dans le local technique au sous-sol et qui alimente également le bâtiment voisin (Puits 2). Régulateur numérique Vitotronic installé en 2004.
Trois citernes de mazout de 950l chacune sont présentes (en commun pour les deux bâtiments).
Appareils électroménagers standard et type d'éclairage mixte.

2.2 État de l'enveloppe du bâtiment

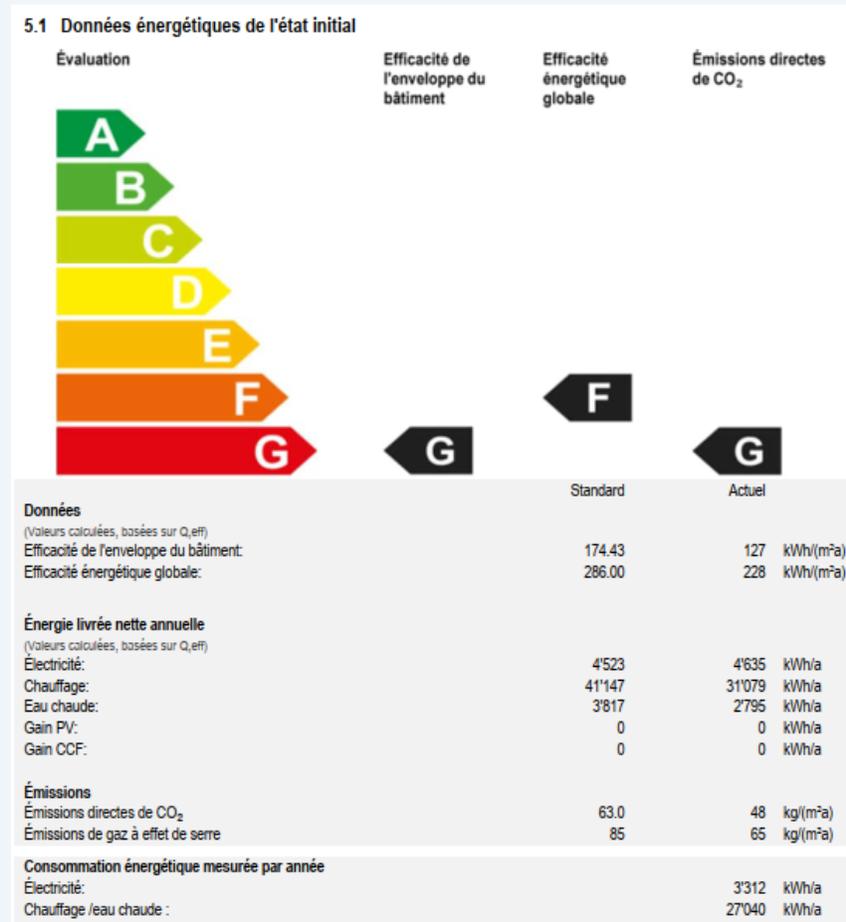
La priorisation "Ordre de priorité" présente dans les sous-chapitres suivants, par catégorie d'éléments de construction, quelles sont les améliorations les plus urgentes (peut être utilisé si les variantes ne représentent pas des étapes chronologiques).

	Mesures à court terme <1 an
	Mesures à moyen terme - 1 à 5 ans
	Mesures à long terme - 5 à 10 ans

Catégorie d'élément de construction, Photo	Description	Améliorations possibles	Pr
Toits / plafonds ≤ 2 m sous terre 	Plancher des combles isolés dans les années '80 avec 20 cm de laine de verre.	Isolation uniforme du plancher avec un isolant plus performant résistant à l'humidité ou réalisation d'une couche étanche à l'air et à l'humidité.	

Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques

Étiquette énergétique de l'état existant



Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques

Propositions de variantes



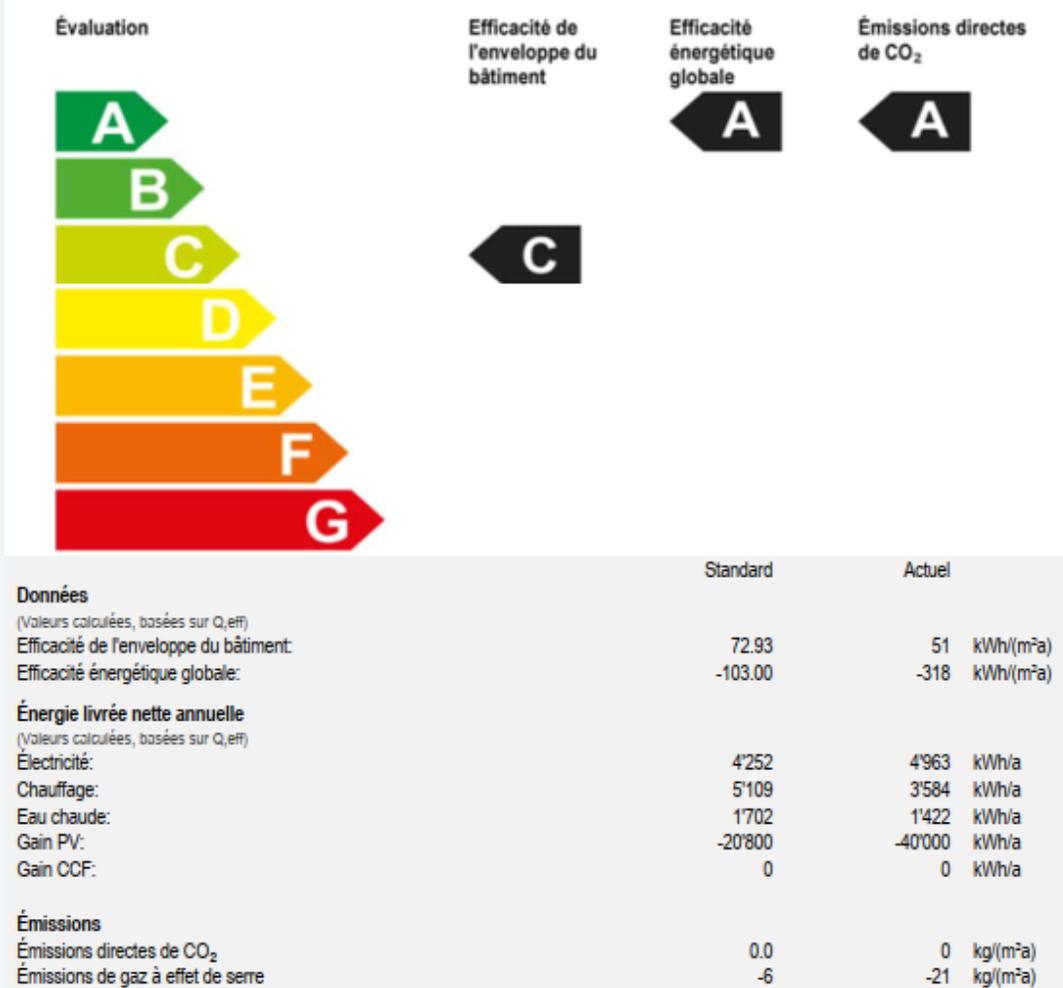
4.2 Comparaison état initial et variantes

	État initial	Variante SEY	Variante A	Variante B
Année de construction / Année de rénovation	1940	2023	2023	2023
Total de la surface de référence énergétique [m ²]	189	189	189	1'421
Affectation	Habitat individuel	Habitat individuel	Habitat individuel	Habitat collectif
Agent énergétique Chauffage /eau chaude	Mazout	Électricité	Électricité	Électricité
Charge thermique nominale (selon SIA 384.201) [kW] Utilisation standard / Utilisation actuelle	12 / 11	6 / 5	9 / 8	21 / 18
Charge thermique spéc. (selon SIA 380/1: 2016) / Valeur-limite $P_{h,u,Kor}^1$ [W/m ²] renouvellement d'air effectif	58 / 25	27 / 25	41 / 25	11 / 20
Chauffage ² [kWh/a]	41'147	5'109	8'516	9'842
Eau chaude ³ [kWh/a]	3'817	1'702	1'702	15'525
Électricité [kWh/a]	4'523	4'252	4'263	41'079
Ventilation [kWh/a] / Total VIAE	0 / 0.70	0 / 0.70	0 / 0.70	1915 / 0.70
Types d'installations de ventilation	-	-	-	-
Coûts totaux des mesures y compris les frais concernant le projet [CHF]	0	420'000	250'000	9'500'000
Total subventions [CHF]	0	-30'000	-25'000	-30'000
Coûts totaux [CHF]	0	390'000	225'000	9'580'000
Coûts énergétiques annuels [CHF/a]	6'751	-29	3'109	13'218
Émissions directes de CO ₂ [kg/(m ² a)]	63	0	0	0
Émissions de gaz à effet de serre [kg/(m ² a)]	85	-6	10	4
Étiquette énergie pour utilisation standard				

Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques

Etiquette énergétique d'une variante proposée

5.2 Données énergétiques: Variante SEY



Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques

Analyse des coûts et subventions



11 Coûts d'ensemble des mesures

[Tous les frais en CHF]

	Variante SEY	Variante A
Toits et plafonds	45'000	45'000
Murs	80'000	25'000
Fenêtres et portes	45'000	45'000
Sols	20'000	20'000
Enveloppe du bâtiment	190'000	135'000
Chauffage/Eau chaude	90'000	90'000
Ventilation	0	0
Chauffage, Eau chaude, Ventilation	90'000	90'000
Coûts totaux des mesures y compris les frais concernant le projet	425'000	260'000
Total subventions	-30'000	-25'000
Coûts totaux	390'000	235'000

10 Montants subventionnés

10.1 Variante SEY

10.1.1 Montants de subvention

Dénomination	Conditions	Nombre [—]	Taux de financement [CHF/Unité]	Montant [CHF]
M-01 Isolation Murs ext	U < 0.15	137	80	10'000
M-06 PAC sol-eau		1	15'000	15'000
M-14 Bonus classe C	Obtention classe C enveloppe	189	30	5'000
Total				30'000

10.2 Variante A

10.2.1 Montants de subvention

Dénomination	Conditions	Nombre [—]	Taux de financement [CHF/Unité]	Montant [CHF]
M-01 Isolation Murs ext	U < 0.15	137	80	10'000
M-06 PAC sol-eau		1	15'000	15'000
Total				25'000

La procédure d'appel d'offres

Rénovons Lausanne > Etape 1: Identification des besoins énergétiques

Le support d'A+W: Document d'appel d'offres pour sélectionner un expert CECB

- Envoi du cahier des charges aux experts CECB+
- Le CECB+ est à la charge du propriétaire (subventionné à hauteur de 1'500 CHF)

Nous précisons bien que les propriétaires ont libre choix de leur expert CECB

- Liste des experts CECB+ :
<https://www.ceb-tool.ch/fr/experts>



Présentation du document d'AO

[1802158 AW 02 AO CECB Plus.docx](#)

Subventions

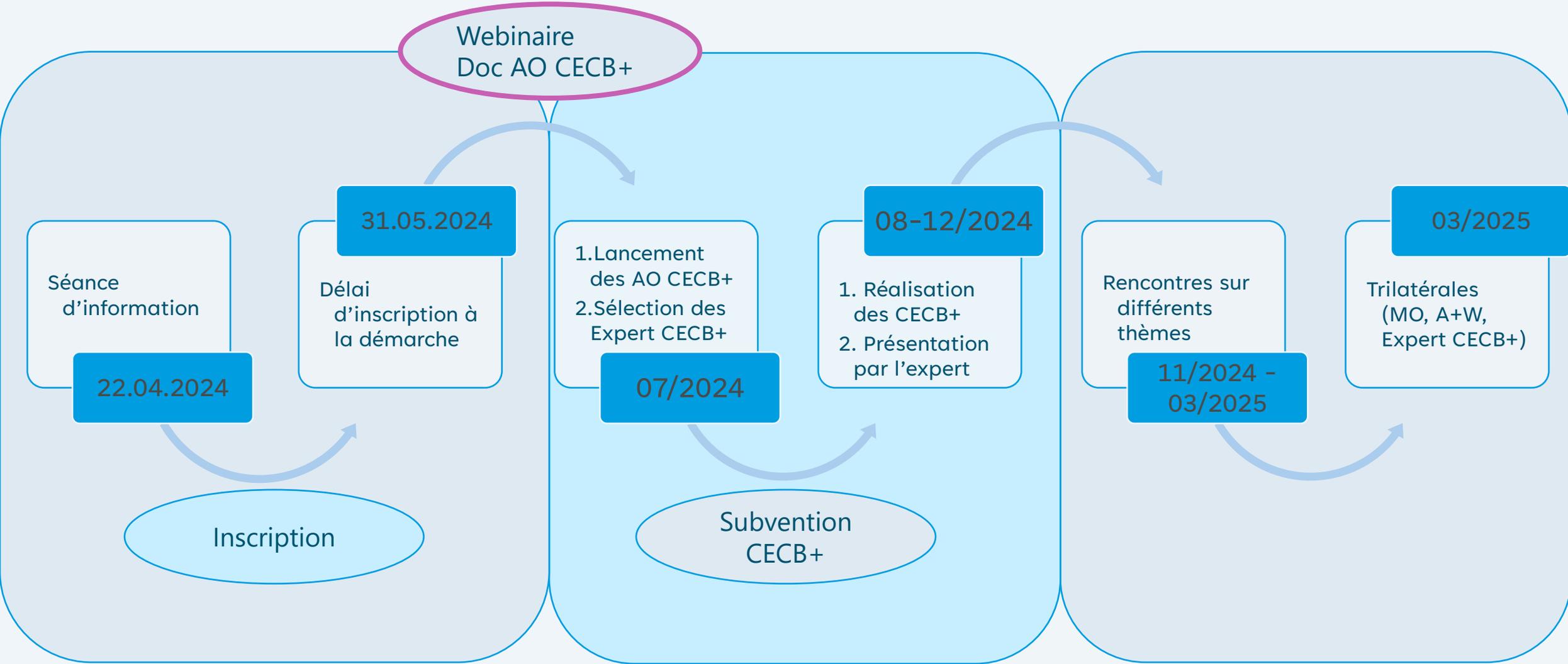
Les étapes pour obtenir une subvention CECB+

- Dépose du dossier de subvention par l'expert CECB
- Examen de la demande, décision d'octroi de la subvention par la DGE-DIREN.
- Réalisation du CECB+ par l'expert
- Annonce de l'achèvement des travaux sur la plateforme
- Versement de la subvention par la DGE-DIREN (1'500 CHF)

<https://www.vd.ch/prestation/01-demander-une-subvention-pour-le-cecbr-plus-audit-energetique>

La suite / à venir

Etape 1: Planning indicatif



Etape préparatoire avec A+W

A réaliser et suivre par le propriétaire avec le soutien de A+W

Etape de finalisation avec A+W

Rénovons > Etape 2

Etape 1: Identification des besoins

Identification des priorités pour la rénovation énergétique de votre bien immobilière

Identification des besoins non-énergétiques de votre bien immobilier

Etape 2: Etudes et travaux

AO Etudes de faisabilité

- > - Phase SIA 2 :
- Étudier la faisabilité des Travaux non-énergétiques souhaités (modification du volume ou d'affectation).
- Comprendre le potentiel de mon immeuble.

AO Etudes et travaux

- > - Phases SIA 3, 4 et 5.
- Accompagnement pendant la réalisation du projet, procédure de mise à l'enquête, la construction et la réception des travaux.

Nous préciserons bien que les propriétaires ont libre choix de leur AMO



Pierre- Antoine Legrand
Chef d'équipe stratégie énergie et durabilité



Michael Sollaris
Chef d'équipe Consulting



Marta Aguilar
Cheffe d'équipe Protection Incendie

Merci beaucoup

✉ renovons@amstein-walthert.ch

🔗 <https://amstein-walthert.ch/renovons/>